



registre
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Le 11 DECEMBRE 2017

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire
sous la présidence de Madame LEVRARD Françoise

Présents : 13 *Date de convocation du conseil municipal : 05/12/2017*

Votants : 13

Présents : Mmes Regner - Tetu-Edin -Lhomer -Gaignard – Houdoin – Fleurance - Ribot
Mrs Regner-Lebreton –Danvert – Babai - Timmerman

Absentes excusés : Mr Cartier – Mr Charton

Formant la majorité des membres en exercice

Madame GAIGNARD Nathalie a été élu secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance du 13 novembre 2017

Le compte-rendu de la séance du 13 novembre 2017 est approuvé à l'unanimité

Délibn°11-12-17-01

Objet : Avis du Conseil Municipal sur la modification des rythmes scolaires
à l'Ecole des Tilleuls de Vion à compter de la rentrée scolaire 2018-2019

Madame Le maire explique aux Conseillers Municipaux le retour possible à la semaine de 4 jours.

Madame Le maire précise que cette modification du rythme scolaire implique une suppression des activités périscolaires (TAP), ainsi que les heures d'enseignements et d'accueil périscolaire les mercredis matin, nécessitant aussi une réorganisation du planning horaires des agents communaux.

Madame Le Maire confirme au conseil avoir consulté tous les parents d'élèves par le biais de l'enquête distribuée aux parents à l'initiative de la communauté de communes. Celui-ci a servi de référence pour le vote des parents d'élèves lors du conseil d'école. Les parents d'élèves, sont en majorité, favorables au retour à la semaine de 4 jours.

Madame Le Maire informe également au conseil municipal que le conseil d'école est favorable au retour de la semaine à 4 jours.

Suite à ces différentes informations, sur proposition de Madame Le Maire, après délibération le conseil municipal, décide, à l'unanimité des membres présents, de se prononcer favorablement sur le retour de la semaine à 4 jours à compter de la rentrée scolaire 2018-2019.

Délibn°11-12-17-02

Objet : Décision modificative budgétaire n° 2 – Budget commune

Madame Le Maire rappelle que plusieurs agents sont en arrêt de travail et de ce fait, des remplacements sont nécessaires. Des charges supplémentaires pour la collectivité qui n'ont pas été prévues au budget. De ce fait, il est nécessaire de prévoir une décision modificative budgétaire pour régler les salaires et charges des agents pour le mois de décembre ainsi que les factures de remplacement auprès du prestataire de service.

Budget Commune - Section fonctionnement

Cpte 6419 – chapitre 13 – remboursement des charges de personnel	+ 10 000 €
Cpte 6413 – chapitre 12	+ 10 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'effectuer les opérations ci-dessus :

Délibn°11-12-17-03

Objet : Ouverture de crédits sur 2018 avant vote du budget 2018

- Crédits votés sur 2017

Chapitre 23 – immobilisations en cours : 615 567.92 €

Chapitre 21 – immobilisations corporels : 51 771.80 €

Le Conseil Municipal autorise donc Madame Le Maire à ouvrir les crédits sur l'exercice 2018 dans la limite de 25 % des crédits votés en 2018.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal autorise donc Madame Le Maire à ouvrir les crédits suivants sur l'exercice 2018 :

Chapitre 23 = 153 891.98 €

Chapitre 21 = 12 942.95 €

Objet : Devis coussins berlinois – rue de la Pelleterie

Madame Le Maire présente des devis pour l'installation de coussins berlinois rue de la pelleterie afin de réduire la vitesse.

Après délibération, le conseil municipal émet un avis défavorable à l'installation de coussins berlinois rue de la Pelleterie. La cause évoquée est le fait du bruit engendré par le passage des voitures.

Résultat des votes :

- 6 voix pour
- 7 voix contre

Objet : Commission PLUIH

Madame Le Maire informe qu'il est nécessaire de nommer des personnes au sein du conseil municipal pour créer une commission PLUIH.

Après délibération, les personnes suivantes sont nommées pour siéger au sein de la commission PLUIH :

- Jacques TIMMERMAN
- Sylvie RIBOT
- Brigitte TETU-EDIN
- Chantal REGNER

Ainsi que les 2 délégués communautaires : Françoise LEVRARD et Daniel REGNER.

Informations diverses

Mutuelle communale

Sylvie RIBOT, adjointe, informe qu'un projet de mutuelle communale est en cours. Un questionnaire de consultation des habitants va être distribué aux foyers en même temps que le calendrier des fêtes. Elle mentionne également qu'une réunion publique sera faite après les retours des questionnaires.

Point sur fibre optique

Madame Le Maire présente aux conseillers municipaux le diaporama concernant le déploiement de la fibre optique sur la commune de Vion. C'est la Communauté de Communes de Sablé sur Sarthe qui est pilote pour le déploiement. Madame LEVRARD présente les entreprises qui interviennent sur le territoire de Vion. Elle informe que la commercialisation se fera fin juin 2018. Une réunion publique avec les professionnels sera faite.

Prix félicitations jury pour fleurissement

Madame Le Maire informe que nous avons reçu un prix concernant le fleurissement de la commune. Elle donne lecture du courrier reçu concernant les points forts et les recommandations.

Subvention SPANC : Assainissement non collectif

Madame le Maire informe qu'une subvention peut-être accordée selon des critères d'éligibilité pour la réhabilitation des assainissements non collectifs.

Il faut prendre contact auprès du SPANC – Communauté de Communes de Sablé sur Sarthe. Un dépliant d'information est également mis en ligne sur notre site internet.

Bilan Cantine

Sylvie RIBOT, adjointe, présente le bilan cantine de l'année 2016-2017. Celui-ci a déjà été présenté en commission cantine le 28/11/2017. Pour information, en moyenne 86 repas sont servis par jour. Le Déficit pour une année est de 39 407.32 €.

Compte épargne temps

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que plusieurs agents ont effectué des heures supplémentaires. Un projet de délibération va être soumis pour avis au Comité technique avec la possibilité d'alimenter le compte épargne temps par des jours de repos compensateur. Madame TETU-EDIN, adjointe, présente les heures supplémentaires effectuées par un agent pour pallier à l'absence d'agents.

Madame Le Maire donne lecture d'un agent demandant la possibilité de transformer une partie des heures supplémentaires en repos compensateur.

Taxe habitation

Madame Le Maire présente aux conseillers municipaux les conséquences engendrées par la suppression de la taxe d'habitation. Pour notre collectivité, cette perte annuelle sera d'environ 200 820 €. A savoir, il est estimé que 87.10 % des foyers seront exonérés d'ici 2020 sur notre territoire.

Point permis construire mairie

Madame Le Maire informe que les travaux de la mairie pourraient commencer début avril 2018.

Boîtes à livres

Madame TETU-EDIN, adjointe, donne lecture d'un courrier pour l'installation de boîtes à livres sur notre commune. Le conseil municipal est favorable et demande l'installation d'une boîte à livres à Vion et 1 à la Chapelle du Chêne.

Prochaine réunion de conseil municipal le Jeudi 18 janvier à 19 h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h